

Récits d'évasion

Les récits d'évasion par Charles de Gaulle

Une demi-phrase dans les *Mémoires de Guerre* : « Puis, tandis que l'ouragan m'emportait comme un fêtu à travers les drames de la guerre : baptême du feu, calvaire des tranchées, assauts, bombardements, blessures, captivité... » Quelques pages dans « La France et son armée » — mais il s'agit d'un ouvrage de théorie militaire, même si certains passages sont manifestement nourris de brûlants souvenirs : « Les balles sifflent, à présent, rares d'abord et comme hésitantes (...) Moins brutales que les obus, mais effrayantes du fait qu'elles blessent et tuent en silence ». Sur la participation du général de Gaulle à la « Grande Guerre », de sa main, c'est tout. Et rien sur ses trente-deux mois de captivité en Allemagne, après ce jour de mars 1916 où le jeune capitaine du 33^e Régiment d'Infanterie, grièvement blessé, est fait prisonnier devant Verdun.

Rien Jusqu'à la découverte que nous avons faite. Dans le document inédit dont nous commençons ici la publication, le général de Gaulle raconte lui-même ses évasions. Il s'agit d'un compte-rendu officiel, rédigé en 1927 en exécution de l'Instruction du 2 octobre 1926 relative à la médaille des évadés. Seuls sont donc mentionnés les projets d'évasion qui ont pu être mis à exécution — ce qui n'a pas été le cas, par exemple, du projet, formé au camp de transit de Neisse, de descendre le Danube en barque, ni celui, formé au camp de Sczuczyn, en Lituanie, de gagner les lignes russes à travers les marais. Mais, avec les tentatives qui ont failli être menées à leur terme — évasion de la citadelle d'Ingolstadt dont on va lire le compte-rendu, (...) il y a déjà matière à un ample récit. Récit écrit d'une plume qui, pour être celle qui convient à un document administratif, annonce déjà le futur mémorialiste.

Premier souci de tous les candidats à l'évasion : se procurer le matériel nécessaire : effets civils, cartes, boussoles, scies à métaux argent, vivres, etc. « Les moyens employés pour me les procurer, précise l'auteur dans une note de présentation, furent pour moi les mêmes que pour les autres prisonniers désireux de s'évader : paquets reçus de France, habits truqués, commissions faites par quelque gardien... Après chaque évasion et, en outre, au cours de fouilles fréquentes, ce matériel se trouvait confisqué. C'était un travail incessant que de le rassembler à nouveau ».

Au début d'octobre 1916, après cinq mois au camp de représailles de Sczuczyn, les officiers qui y sont détenus comme « otages » sont transférés au fort IX de la citadelle d'Ingolstadt, en Bavière. C'est à ce moment, indique l'auteur, que « commence le compte-rendu de mes tentatives ».

I - A INGOLSTADT, LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ

En septembre 1916, le camp de représailles de Sczuczyn (Lituanie) ayant été dissous, je fus expédié à Ingoistadt (Bavière) au fort n° IX. Ce fort, réservé aux officiers qui avaient tenté de s'évader, était, de la part de l'ennemi, l'objet d'une surveillance renforcée. Par contre, l'hôpital militaire de la garnison, situé dans la ville même, comportait une annexe affectée aux prisonniers de guerre, qui, pour surveillée qu'elle fût, offrait de plus grandes chances

d'évasion.

Il s'agissait donc, en premier lieu, de m'y faire envoyer. Dans ce but, j'absorbai une forte dose d'acide picrique, reçue dans un colis de vivres, soi-disant pour soigner des engelures. Je présentai, dès le lendemain, tous les symptômes d'un ictère sérieux (teint brouille, yeux jaunis, urine foncée, etc.). Le médecin militaire allemand qui m'examina en fut assez frappé pour m'expédier d'urgence à l'annexe de l'hôpital, où l'on me mit au régime de la diète et du lit.

Parmi les officiers qui s'y trouvaient en traitement, je rencontrai le capitaine Dupret, du 18^e Bataillon de chasseurs, animé des mêmes intentions que moi. Nous résolûmes de nous enfuir de compagnie. L'annexe des prisonniers, close d'une haute palissade et de fils barbelés, était, jour et nuit, entourée de sentinelles.

UN HOPITAL PROVIDENTIEL

Mais l'hôpital militaire proprement dit, tout voisin, et qui ne contenait que des militaires allemands, offrait de toutes autres facilités. Rempli à l'époque des blessés de Verdun et de la Somme, que leurs parents et amis venaient y voir, il était le théâtre de nombreuses allers et venues. Si nous parvenions, Dupret et moi, à gagner l'hôpital allemand et à y revêtir des habits civils, il nous serait aisé d'en sortir.

L'INFIRMIER AMADOUÉ

Un soldat français, électricien de son métier, allait chaque jour de l'annexe à l'hôpital où il travaillait et où un atelier (cabane dans la cour), lui était réservé. Ce brave soldat, au risque des plus graves punitions, transporta dans cet atelier et y cacha, pièce par pièce, nos habits civils et nos vivres d'évasion. Il mit la clef à notre disposition pour le jour où nous en aurions besoin. D'ailleurs, à différentes heures de la journée, certains officiers prisonniers étaient conduits isolément à l'hôpital par des infirmiers allemands pour y recevoir des soins spéciaux. Les sentinelles qui nous gardaient étaient accoutumées à ces va-et-vient. Si donc, choisissant un moment favorable, l'un de nous deux, habillé en infirmier allemand, menait l'autre à l'hôpital, on nous y attendait. Transformés en civile à l'abri, nous gagnions facilement la sortie. Restait à nous procurer un uniforme allemand. Deux infirmiers allemands étaient chargés du service des officiers prisonniers. Ils ne les quittaient guère et, même, couchaient dans leur chambre. L'un de ces infirmiers nous parut accessible, convenablement amadoué, il nous apporta, d'abord, et moyennant finance», certains objets formellement interdits aux prisonniers : cognac, timbres-poste, etc. Un jour, il alla jusqu'à nous remettre une carte des environs.

NOUS RÉALISÂMES LE PLAN...

Désormais, cet homme était à notre discrétion. Sommé d'obtempérer, sous peine d'être aussitôt signalé par nous et de passer en conseil de guerre, il nous acheta en ville une casquette militaire et, après une suprême résistance, nous céda son pantalon dont il avait arraché les matricules.

PASSE PAR L'HOPITAL

Le jour même, dimanche 29 octobre, choisi pour ce motif que le dimanche donnait lieu, à l'intérieur de l'hôpital allemand, ainsi qu'en ville, à des allers et venues particulièrement nombreuses, nous réalisâmes le plan tel qu'il avait été conçu et préparé.

LIBRES AU MILIEU DE LA FOULE

Vers dix-sept heures, à la nuit tombante, tandis que nos deux infirmiers s'absorbent à manger leur soupe, le capitaine Dupret revêt la casquette et le pantalon allemands ainsi qu'un grand tablier d'infirmier. Pour moi, je demeure dans ma tenue réglementaire d'hôpital. Nous quittons l'annexe sans éveiller l'attention, passant paisiblement devant les sentinelles de la porte, et pénétrons dans l'hôpital allemand. Munis des indications et de la clef du brave soldat électricien, nous nous glissons dans son atelier et y trouvons tout ce qu'il y avait porté pour nous. Bientôt habillés en civils, le rucksac au dos, nous sortons de l'hôpital devant le poste indifférent et nous voilà en ville, libres, au milieu de la foule d'un dimanche soir. Notre projet était de gagner à pied l'enclave suisse de Schaffhouse (300 km), où le terrain nous semblait devoir présenter des facilités relatives pour franchir la frontière. Nous ne marchions que la nuit, demeurant tout le jour cachés dans les bois, mangeant les vivres de nos sacs (biscuits, chocolat, etc.). Le temps nous fut défavorable : il demeura pluvieux d'un bout à l'autre de notre équipée.

PRIS AUX DEUX TIERS DE NOTRE ROUTE

Le dimanche 5 novembre, huitième jour de notre évasion, vers 21 heures 30, nous avons atteint Pfaffen hofen, bourg à 30 km sud-ouest d'Ulm, ayant parcouru les deux tiers de notre route. D'habitude, à cette heure tardive, nous ne rencontrions personne sur les chemins ni dans les villages de la campagne bavaroise. Nous pensions donc traverser Pfaffenhofen sans incident. Mais c'était dimanche... En arrivant sur la place Centrale, fort bien éclairée, nous nous trouvâmes soudain au milieu de la jeunesse du bourg qui polissonnait dans la rue. Une semaine de vie sauvage nous avait donné une mine patibulaire qui fut aussitôt remarquée. La foule nous poursuivit, bientôt rejointe par le garde-champêtre à bicyclette et par des soldats en permission. Arrêtés, nous fûmes conduits au violon municipal où l'on n'eut pas de peine à découvrir notre identité.

DIX JOURS DE LIBERTE DIX NUITS DE MARCHE

5 novembre 1916. Les jeunes bavarois qui « polissonnent » tard le soir dans les rues de Pfaffenhofen, à 30 kilomètres d'Ulm, remarquent deux hommes à la « mine patibulaire ». Les capitaines de Gaulle et Dupret se sont enfuis huit jours plus tôt du fort IX d'Ingolstadt. Marchant la nuit, dormant le jour dans les bois, ils sont aux deux-tiers de leur route - celle qui mène à la frontière suisse. Conduits au « violon municipal », ils sont identifiés et bientôt ramenés à Ingolstadt.

De novembre 1916 à juillet 1917, le capitaine de Gaulle tente de donner le change à ses geôliers pour se faire envoyer dans un camp moins bien gardé que le fort IX, réputé le pire de ceux où les Allemands ont enfermé les « fortes têtes ». Méditant une nouvelle tentative, il

patiente. Mais ne reste pas insensible pour autant aux combats où il souhaite pouvoir reprendre au plus vite sa place. « Ma pensée s'unit si complètement aux vôtres dans ces jours décisifs » écrit-il par exemple à sa mère. « Elle se porte notamment, sans cesse, sur mes frères et mes cousins combattants (...) Que le résultat à atteindre soit atteint d'une façon complète, écrasante ! Le reste n'a aucune Importance. C'est notre pensée à tous, et toutes les tracasseries dont on nous abreuve ici n'ont pour résultat que de nous faire paraître plus douce encore si possible la Victoire qui vient (...) J'espère que (...) Pierre (son plus jeune frère) pourra à bref délai commencer à son tour son apprentissage du métier des armes. Il aura sans doute la gloire de porter à l'ennemi les derniers coups, gloire pour laquelle j'aurais donné n'importe quoi. »

Espoir qui l'amena à prendre un nouveau risque en octobre 1917.

À Rosenberg, cette fois.

« VARAPPE » SUR LES MURAILLES DE ROSENBERG

Résolu à me faire envoyer dans un autre camp, plus propice à l'évasion que le Fort IX d'Ingolstadt, je demeurai huit mois sans rien tenter, stage de « sagesse » après lequel on pouvait espérer changer de séjour. De fait, sur la demande que j'en fis l'on m'expédia à Rosenberg près de Kronach (Franconie) en Juillet 1917.

Le camp des officiers prisonniers de Rosenberg était constitué par un ancien château-fort au sommet d'un piton très escarpé. L'une des ailes du château où logeaient les officiers était fermée d'un corps de bâtiment flanqué d'une tour. Devant la château s'étendait un large fossé qui servait de promenade aux prisonniers. Au-delà du fossé, un rempart intérieur de six mètres, puis un deuxième fossé où était installé un tennis. Les deux fossés communiquaient par un passage voûté percé sous le rempart intérieur et fermé par une porte. Enfin, un rempart extérieur s'élevait d'un côté à 6 mètres au-dessus du tennis et de l'autre côté surplombait une paroi rocheuse de quarante mètres de hauteur en moyenne. Après cette paroi, la pente devenait plus douce jusqu'à la vallée (voir plan).

L'ennemi avait installé une ligne de sentinelles sur le rempart intérieur, (sentinelles espacées d'une trentaine de mètres). Des patrouilles parcouraient par intervalles le rempart extérieur. A la nuit tombante, l'ennemi refoulait les prisonniers aux étages du château qui leur étaient affectés, faisait l'appel et fermait toutes les portes donnant sur le dehors. Les sentinelles, doublées, demeuraient sur le rempart, du premier fossé était, en outre, fortement éclairé par des lampes à arc.

La sortie ne paraissait possible que par une série d'escalades et de descentes à pic, il était nécessaire de ne la tenter qu'en groupe.

Ce groupe fut ferme : du lieutenant Tristani de l'infanterie coloniale, du lieutenant Angot de l'aviation, du lieutenant Prévôt du 33^e Régiment d'Infanterie et de moi-même. Le capitaine de Montéty du génie, arrivé à Rosenberg le jour même de notre évasion se joignit à nous au dernier moment.

Nous décidâmes de prendre le taureau par les cornes : traverser d'abord le premier fossé, puis passer sous le rempart intérieur par le passage qui y était pratique et dont nous forcerions la porte, ensuite escalader le rempart extérieur, enfin descendre l'à-pic rocheux.

UNE ÉCHELLE DE 6 MÈTRES UNE CORDE DE 30

Il fallait donc nous ménager un moyen de déboucher directement du bâtiment dans le premier fossé, disposer d'un outil pour crocheter la porte du passage sous le rempart, faire une échelle de six mètres au moins, et cependant, facilement transportable, qui nous permit de gagner la crête du rempart extérieur, enfin nous procurer une corde de trente mètres, car nous évaluions par ouï-dire (n'ayant jamais pu le voir), à trente mètres au plus la hauteur de l'à-pic rocheux.

La tour, située à l'angle du bâtiment où nous logions, nous permettait d'accéder de niveau au fond du fossé. Elle communiquait par une porte avec le premier étage. Crocheter cette porte nous fut facile. Nous descendions alors aisément au rez-de-chaussée. Là, grâce à un travail de plusieurs nuits, nous descellâmes une des pierres inférieures de la muraille. Celle-ci était en effet masquée en partie, du dehors, par des herbes et des arbustes croissant à son pied. Le moment venu, nous n'aurions donc qu'à basculer la pierre pour nous trouver au fond du fossé. Le lieutenant Tristani, crocheteur habile, prit en cachette, pendant une de nos promenades de la journée, l'empreinte de la serrure fermant la porte du tennis et fit un outil qui permettait de l'ouvrir à volonté.

Pour l'échelle, nous achetâmes des planches, sous prétexte de nous fabriquer une armoire. Notre échelle fut construite en quatre éléments, dont chacun était assez facilement transportable, et que nous pouvions fixer les uns au bout des autres presque immédiatement et sans bruit au moyen de vis et de boulons de presse-raquette.

Enfin de nos draps de lit, réduits en lanières convenablement entrelacées, nous fîmes une solide corde de 30 mètres.

Le succès de l'opération dépendant surtout de l'ordre et du silence apportés dans l'exécution, les rôles furent exécutés furent minutieusement distribués et préparés, de telle manière que chacun accomplit sa tâche sans hésitation ni perte de temps.

Le soir du 1er octobre 1917, une pluie diluvienne tombant sur Rosenberg nous offrit l'occasion attendue. En effet, par un pareil temps, les sentinelles du rempart se réfugiaient dans leur guérite. Elles y perdaient de vue la plus grande partie de leur secteur de surveillance et, d'autre part, le bruit de la pluie, coulant à fracas des gouttières sur le sol, les empêcherait de nous entendre.

A 22 heures, nous sommes réunis tous les cinq au fond de la tour, pourvus chacun de ce qu'il

doit porter. Profitant d'un moment où l'orage redouble de violence, nous renversons la pierre descellée de la muraille et sortons dans le fossé l'un derrière l'autre. Tristani ouvre sans peine la porte du passage sous le rempart intérieur. Nous y entrons. Là, bien à couvert, nous montons notre échelle, la portons sans bruit à travers le fossé du tennis et la dressons contre le rempart extérieur. Parvenus au faite de ce rempart, nous gagnons la crête de l'à-pic et descendons Tristani au bout de la corde. Mais celle-ci est trop courte. Il s'en faut de dix mètres au moins pour que Tristani atteigne le sol. Nous le remontons et, rampant le long du rempart, cherchons un endroit plus favorable.

Il s'en trouve un où la paroi rocheuse est interrompue à une dizaine de mètres en contrebas par une sorte de plateforme. Nous pouvons donc descendre en deux fois et notre corde y suffira, à condition que quelqu'un veuille demeurer en haut du rempart pour nous la jeter quand nous aurons atteint le palier. Le capitaine de Montéty a cette abnégation. Notre groupe, réduit à quatre, descend jusqu'à la plateforme où Montéty désormais séparé de nous, nous envoie la corde. Nous gagnons alors le bas de la muraille, libres encore une fois.

Après dix nuits de marche en direction de Schaffhouse, excédés de fatigue et de froid, nous eûmes la mauvaise inspiration de nous réfugier pour passer la journée dans un pigeonnier isolé au milieu des champs près du village de... (le site exact demeure inconnu).

Des paysans qui travaillaient aux environs nous y entendirent et prévinrent un soldat chargé de la surveillance de prisonniers russes employés dans une ferme avoisinante, A la nuit tombante, le soldat et quelques civils entourant le pigeonnier nous d'en descendre. Il fallut s'exécuter. On prit le chemin du village.

En route, j'eus la satisfaction de voir le lieutenant Angot et le lieutenant Prévôt profiter d'un moment de désordre dans le cortège pour gagner les champs au galop dans l'obscurité naissante. Ils ne furent repris que quelques jours plus tard.

Le lieutenant Tristani et moi réintégrâmes Rosenberg.

Compte-rendu établi le 30 janvier 1927.

LE PRIX: 120 JOURS D'ARRÊTS DE RIGUEUR

« Chacune de mes deux évasions du camp de Rosenberg me valut 60 jours d'arrêts de rigueur, soit 120 jours en tout - accomplis à Ingolstadt au cours de l'hiver 1917-1918 dans les conditions habituelles : fenêtres closes de volets, pas de lumière, régime alimentaire spécial, rien pour lire ni pour écrire, une demi-heure de promenade par jour dans une cour de cent mètres carrés. »

C'est ainsi que le capitaine de Gaulle conclut son rapport sur la troisième tentative qu'il fit pour échapper à l'ennemi, et dont le récit est intégralement publié dans les pages suivantes. Le « tarif » de 60 jours d'arrêts « au trou », selon l'expression en usage chez les prisonniers, paraît avoir été très régulièrement appliqué aux évadés repris. Mais, aux 120 jours de détention ainsi infligés au « récidiviste », et subis par lui dans les locaux disciplinaires du camp central pour les seules entreprises menées à partir de la forteresse de Rosenberg, s'ajouta une autre sanction ainsi mentionnée dans une note annexe :

« En outre, je fus traduit devant le Conseil de guerre d'Ingolstadt et condamné à trois semaines de prison pour outrages à un supérieur, car, arrêté par les gendarmes en gare de Lichtenfels et bousculé par eux, je les avais rappelés au sentiment des distances.

Pour accomplir ces trois semaines de prison, je fus d'abord envoyé à la prison militaire de Passau, pêle-mêle avec les condamnés allemands assassins, déserteurs, voleurs, etc... Puis, sur mes protestations énergiques et la menace de faire la grève de la faim, je fus au bout de trois jours, conduit à Magdebourg (fort Scharnhorst), où je terminai les trois semaines en même temps que d'autres officiers français condamnés. »

C'est très probablement de cette condamnation complémentaire que témoigne le document reproduit ci-dessous, même s'il fait état d'une peine légèrement moins forte : celle-ci a pu être aggravée par l'arbitraire des geôliers ou par une nouvelle procédure. On y peut lire :

JUGEMENT

En vue de l'examen de l'affaire concernant le prisonnier de guerre français, capitaine de Gaulle Charles, (poursuivi) pour injure, s'est réuni sur ordre du tribunal de la Kommandantur du camp d'Ingolstadt, le Conseil qui convia pour participer à l'audience du 18 avril 1918, comme juges ; 1 - le capitaine de réserve Wüst, président; 2 - le capitaine d'activé Böhme; 3 - le sous-lieutenant de réserve Kölbel; comme représentant de l'accusation : le capitaine de réserve Wolff, officier de la justice militaire; comme greffier du tribunal militaire : le caporal Wirz, - afin d'en connaître. L'accusé est condamné à quatorze jours de prison pour délit d'injure - Motifs... (non signalés). Signé : Wüst, Böhme, Kölbel. - Je certifie que le jugement est exécutoire et doit être exécuté, Ingolstadt le 30-4-18, le chef du tribunal : Roder, lieutenant-colonel et commandant du camp. Copie certifiée conforme. Ingolstadt le 2-5-18, Wolff, capitaine, officier de la justice militaire.

PAR LA PORTE AVEC DES MOUSTACHES POSTICHES, ET A LA BARBE DES VRAIES SENTINELLES

Rentré au camp de Rosenberg, j'étais décidé à une nouvelle tentative et pressé de la faire car, après l'équipée récente je m'attendais à être renvoyé au Fort IX à Ingolstadt Le lieutenant Tristani étant animé des mêmes intentions, nous nous trouvâmes, cette fois encore, compagnons d'évasion.

N'ayant ni le temps ni les moyens de préparer une seconde sortie par escalade, il nous fallait tâcher de quitter le fort par la porte. Il y avait, à la gorge du château fort, une sorte de cour intérieure qui communiquait avec le dehors par un passage voûté. Une face de cette cour était fermée par une aile du château perpendiculaire au bâtiment où logeaient les prisonniers. Dans cette aile habitaient quelques ménages civils allemands employés au camp. Ces civils et les gens qui les venaient voir circulaient normalement dans la cour intérieure, entrant et sortant par la voûte (voir plan). Le bâtiment des prisonniers prenait jour sur la cour intérieure, au premier étage, par quelques étroites fenêtres grillées.

L'ennemi avait placé dans la cour une sentinelle chargée de surveiller ces fenêtres et, au-dehors, près de la voûte, une autre sentinelle. La nuit, la voûte était fermée par une grille. Or la sentinelle de la cour faisait habituellement les cent pas entre le bâtiment des prisonniers et la voûte. A chaque « aller », elle tournait le dos à nos fenêtres pendant un délai d'une trentaine de secondes, augmenté souvent par quelque conversation avec son camarade de la voûte.

Si donc nous parvenions. Tristani et moi, habillés en civils, à descendre dans la Cour intérieure pendant que la sentinelle nous tournait le dos, nous pourrions gagner la porte voûtée» comme si nous sortions paisiblement de l'aile habitée par les ménages d'employés. Il convenait de procéder à la nuit tombante avant que la voûte fut fermée.

Le 30 octobre, dans la journée, un barreau d'une fenêtre de notre bâtiment est scié sans bruit, en profitant des déplacements de la sentinelle.

Puis, vers dix-sept heures, après nous être habillés en civils, ornés de moustaches postiches et de lunettes, saisissant le moment où la sentinelle s'éloigne, nous arrachons le barreau, jetons une corde par la fenêtre, descendons rapidement dans la cour et, tandis qu'un camarade remonte la corde et replace le barreau, nous sortons par la voûte. Les deux sentinelles nous laissent passer, et nous dévalons rapidement la colline.

Par malheur, nous avons été aperçus, dégringolant de la fenêtre, par un civil, authentique celui-là, qui donna l'alarme. On fit aussitôt l'appel des prisonniers et, constatant notre absence on nous signala par téléphone à tous les postes de gendarmes avoisinants.

Nous voulions, cette fois, faire la route par chemin de fer, via Francfort et Aix-la-Chapelle, puis tenter le passage à la frontière hollandaise. Nous comptions prendre le train à Lichtenfels, localité importante à 25 km à l'ouest de Rosenberg. Partis de Rosenberg vers 17 heures, nous étions à Lichtenfels vers minuit.

Ne possédant pas d'indicateur de chemins de fer, il nous fallait entrer dans la gare pour consulter l'horaire affiché et voir l'heure de notre train. Peut-être fûmes-nous remarqués à ce moment. Le premier train ne partant qu'à 5 heures du matin, nous allâmes attendre dans un bois hors de la ville. Un peu avant cinq heures nous voici de nouveau à la gare et, mêlés aux

autres voyageurs, nous prenons notre billet et montons dans le train chacun de notre côté. A peine y sommes-nous installés que des gendarmes se présentent à chaque portière et nous arrêtent incontinent.

Ramenés à Rosenberg, nous étions, bientôt renvoyés au Fort IX d'Ingolstadt.